



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E77180

VALABLE JUSQU'AU 05/03/2024

ÉDITÉ LE 13/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/10/1994

Forme juridique : SARLU

Capital : DEPUIS LE 01/09/2015
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 398683862

Siret : 398 683 862 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 00 24089-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10548289304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10548289304

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/01/2022

Raison sociale : FROMENTOUX BERNARD

RUE DE LA CHATAIGNERAIE
PA LES BIGNONS
35580 GUIGNEN

Téléphone : 02 99 92 22 22

Fax :

Portable : 06 07 15 39 90

Site Internet : www.bernardfromentoux.fr

E-mail : jeromerobin.bfa@orange.fr

Responsabilité légale :

ROBIN JÉRÔME GÉRANT / FROMENTOUX PEGGY GÉRANT

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	06/05/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/05/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/05/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/05/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	06/05/2022
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.